Assemblée générale annuelle de l'APN
du 15 au 17 juillet 2008, Québec (Québec)

Résolution nº 15/2008

OBJET :	Stratégie de développement économique des Premières Nations
PROPOSEUR(E) :	Shane Gottfriedson, Chef, Bande indienne de Kamloops, C.-B.
COPROPOSEUR(E) :	Noah Augustine, Chef, Première Nation Mi'kmaq de Metepenagiag, N.-B.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité.

ATTENDU QUE :

A. Le gouvernement fédéral est en train d'élaborer un nouveau *cadre économique pour les Autochtones* pour assurer l'essor des économies des Premières Nations et des Autochtones, qu'il prévoit que les recherches et la planification seront achevés d'ici décembre 2008 et qu'il a annoncé qu'un financement de 70 millions de dollars pour les deux prochaines années y serait consacré;

B. Les Premières Nations doivent prendre part à la conception et à l'élaboration de ce nouveau cadre, mais que le gouvernement fédéral n'en est encore à proposer qu'une très faible participation des Premières Nations aux travaux de conception et de coordination de celui-ci;

C. Le nouveau cadre doit tenir compte des besoins de notre croissance économique, indépendamment de ce que celles-ci soient en phase de développement, d'émergence ou de consolidation et, notamment, garantir que toutes les Premières Nations aient accès à des systèmes de soutien capables de les amener à participer à la création et au bénéfice de la richesse et de la prospérité du Canada;

D. La révision des stratégies économiques existantes et la mise en œuvre du nouveau cadre doivent être fonction d'examens suffisamment larges des réalités et des programmes;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 16 juillet 2008 à Québec (Québec)

Phil Fontaine, Chef national

E. Les fonctionnaires fédéraux semblent privilégier un modèle axé sur les communautés qui sont déjà florissantes et suffisamment bien positionnées pour tirer parti de nouveaux débouchés;

F. AINC a indiqué son intention de geler le Programme communautaire de débouchés économiques et le Programme communautaire de services de soutien pendant son processus de vérification des programmes, ce qui aura des conséquences directes sur l'échéancier d'importantes priorités en matière de développement économique pour plusieurs Premières Nations dans tout le Canada.

POUR CES MOTIFS :

1. Les Chefs en assemblée appellent le Chef national à communiquer avec le ministre des Affaires indiennes et du Nord pour l'informer des exigences des Premières Nations et de ce que ces dernières s'attendent à ce que leur concours soit sollicité pour contribuer à l'élaboration du nouveau cadre économique fédéral;
2. Les Chefs en conseil appellent le Chef national à informer le ministre que les Chefs d'un bout à l'autre du Canada soutiennent le Comité des Chefs de l'APN sur le développement économique et lui ont conféré le mandat d'élaborer son avant-projet économique des Premières Nations, et qu'une nouvelle stratégie doit prendre en compte ce mandat ainsi que l'exigence des Premières Nations de contrôler à l'échelle régionale et locale les programmes, les services et les mesures incitatives à caractère économique;
3. Une rencontre, destinée à permettre aux membres du Comité sur le développement économique de l'APN de discuter avec leurs homologues fédéraux, notamment les membres du Conseil national de développement économique des Autochtones, des grandes lignes, de la substance et du processus d'engagement, doit être prévue immédiatement;
4. Le gouvernement fédéral doit immédiatement prévoir un soutien financier pour permettre des échanges de vues sur les questions techniques et politiques avec les homologues fédéraux.
5. Les Chefs en assemblée exigent que la stratégie adoptée s'inspire d'une démarche adaptée aux Premières Nations, du programme de développement économique communautaire ainsi que des véhicules de financement de projets.
6. Les Chefs en assemblée appellent AINC à faire en sorte que les Premières Nations continuent de bénéficier des programmes économiques et insistent pour que lesdits programmes ne fassent l'objet d'aucun gel.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 16 juillet 2008 à Québec (Québec)

Phil Fontaine, Chef national